Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260402-VP2026020401-DE

DEPARTEMENT DU FINISTÈRE

MAIRIE DE PLOUHINEC

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :
En exercice : 27
Quorum : 14
Présents : 24
Votants : 26

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS : GONIDOU Isabelle

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

VP/2026/02/04/01 ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE :
APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 21 MARS 2026

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE – YVAN MOULLEC

Cf. annexe n°1.

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 21 mars 2026 qui a été transmis à chaque conseiller municipal avec la convocation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le procès-verbal de la séance du 21 mars 2026 ;
- Le maire et le secrétaire de séance sont invités à signer le registre.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC

MAIRIE PLOUHINEC 29 (Finistère)

La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD